

CIIVISE



Commission Indépendante
sur l'Inceste et les Violences
Sexuelles faites aux Enfants

RAPPORT D'ÉTAPE

OCTOBRE 2024

SOMMAIRE

ÉDITO 5

ENQUÊTE FLASH
SUR LES FRANÇAIS ET LA PÉDOCRIMINALITÉ 6

LA PAROLE AUX ENFANTS
ET AUX ADOLESCENTS 15

SUIVI DES 82 PRÉCONISATIONS DE LA CIIVISE 19

À télécharger à partir du QR CODE

ÉDITO

Depuis son installation en 2020, la **Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants** vise une finalité : **construire une société protectrice des enfants, respectueuse de leurs droits, et attentive à leur parole.**

La CIIVISE maintient dans l'espace public la question de l'inceste et des violences sexuelles faites aux enfants, car si beaucoup de Français croient savoir ce qu'il en est, la minimisation reste très répandue sur le sujet, comme le montre notre enquête HARRIS / CIIVISE / Association e-Enfance / 3018 de septembre 2024.

Depuis avril 2024, la CIIVISE travaille à la demande du gouvernement sur :

1. **Le suivi des recommandations** proposées en novembre 2023,
2. **L'élaboration de nouvelles recommandations** permettant de prévenir l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants et de s'assurer que tous les adultes qui entourent et accueillent les enfants disposent d'une culture du repérage, de l'alerte et de l'accompagnement des enfants victimes, en tenant compte des spécificités et risques encourus particulièrement par les enfants en situation de handicap et par ceux qui grandissent dans les territoires d'outre-mer,
3. **La préparation de l'appropriation par les institutions de droit commun d'une culture de la prévention des violences sexuelles faites aux enfants**, de la protection et de la prise en charge des enfants victimes, et de l'accueil et de l'accompagnement des victimes devenues adultes.

Pour ce faire, la Commission riche de 35 membres experts a conduit des analyses, inventé des méthodes, initié des partenariats, lancé des travaux de recherche.

- **Avec le collectif féministe contre le viol**, poursuit le recueil des paroles des personnes victimes. Depuis janvier 2024, 1 209 appels ont été reçus à ce titre par la plate-forme téléphonique ouverte pour les entendre, ce qui correspond à un rythme d'appels identique aux années précédentes, et 46 personnes ont écrit à la Commission et ont été conseillées et orientées pour être entendues.
- **Avec le Comité Interministériel du Handicap**, elle diffuse les outils existants et en construit de nouveaux pour faciliter la prise de parole des personnes et la vigilance de leur entourage.
- **Avec tous les acteurs publics et associatifs de cinq territoires pilotes** (le Nord, la Seine-Maritime, l'Aveyron, l'Hérault et le Maine-et-Loire) la CIIVISE accompagne une montée en puissance des coopérations pour mieux prévenir, repérer et lutter contre l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants. Ces « dialogues de territoires » font de la CIIVISE une partie prenante opérationnelle de l'action publique.
- **Avec cinq municipalités partenaires et cinq Académies de l'Éducation nationale** (Aix-Marseille, Créteil, La Réunion, Lille, Nantes) la CIIVISE initie des ateliers participatifs pour recueillir les propositions des enfants et des adolescents sur la prévention.
- **Avec le laboratoire de recherche Éducation et pratiques de santé de l'Université Sorbonne Paris-Nord**, elle donne la parole aux adolescents et jeunes majeurs sur leur parcours après la révélation de l'inceste dont ils ont été victimes.
- **Avec le laboratoire de recherche de l'Université d'Angers** spécialité en histoire, archivistique et recherche sur les récits personnels, elle engage le projet Care - Connaître les Archives et Récits des adultes exposés aux violences sexuelles dans l'Enfance pour valoriser par la recherche les témoignages reçus depuis 2021.

Ainsi par toutes ses actions, la CIIVISE veut **faire entendre les voix que la société peine à entendre** : celles des personnes qui ont été victimes dans l'enfance, celles des enfants et adolescents. Pluraliste dans ces méthodes, ouverte aux partenaires publics et associatifs, la Commission est au travail en toute indépendance et transparence depuis six mois. Ce sont les premiers fruits de son travail qui sont présentés dans le présent rapport d'étape.

Thierry Baubet, Maryse Le Men Régnier, Solène Podevin-Favre

Collège directeur de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

ENQUÊTE FLASH

Risques liés aux violences sexuelles faites aux enfants notamment sur Internet : connaissance et niveau d'information des Français

p.6

Septembre 2024

Magalie Gérard, Directrice adjointe du Département Politique - Opinion

Sylvain Reich, Chef de groupe au Département Politique - Opinion

Rémy Broc, Chef de groupe au Département Politique- Opinion

Une étude réalisée par



Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée **en ligne** du **13 au 17 septembre** 2024.



Échantillon de **1 042 personnes**, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes :

sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région et catégorie d'agglomération de l'interviewé(e).



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- **Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.**
- **Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.**

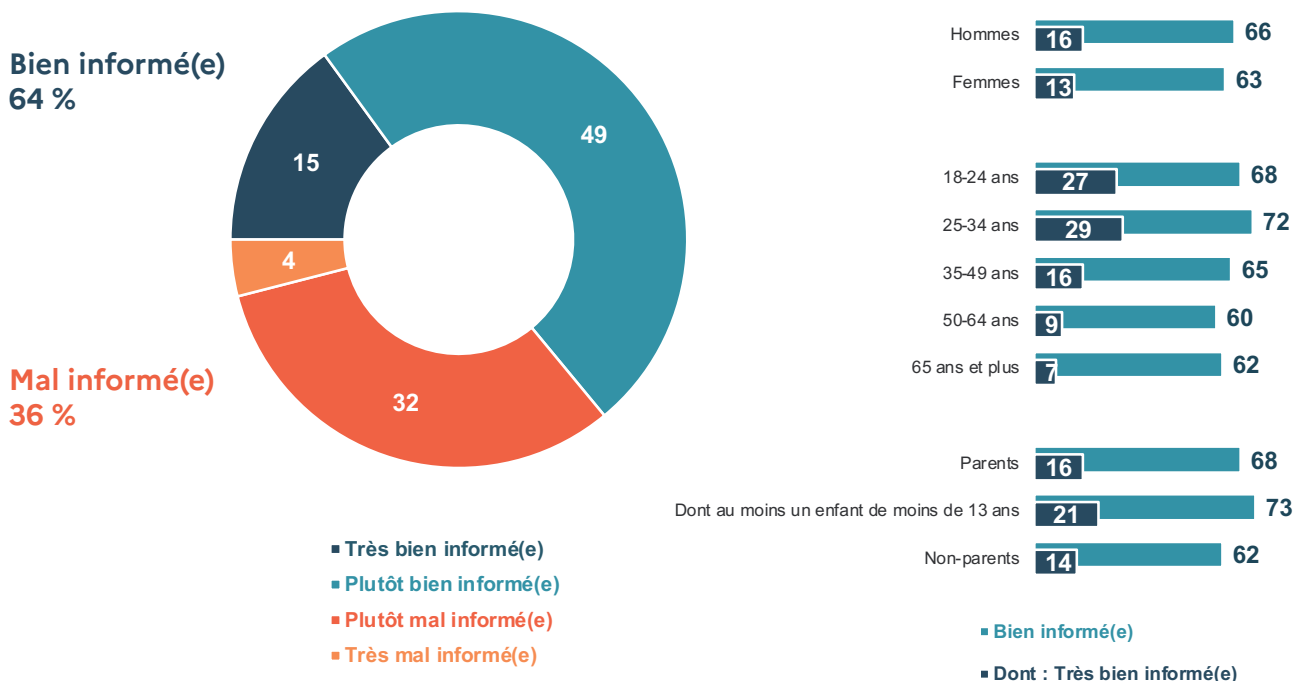
En théorie, concernant les risques liés aux violences sexuelles faites aux enfants, les Français déclarent un niveau de connaissance relatif, et la plupart estiment savoir comment réagir s'ils étaient concernés.

Deux Français sur 3 affirment se sentir bien informés sur le sujet des violences sexuelles faites aux enfants. Un sentiment plus important auprès des hommes, des parents et des moins de 35 ans

Personnellement, avez-vous le sentiment d'être bien informé(e) ou non concernant les violences sexuelles faites aux enfants en France ?

p.8

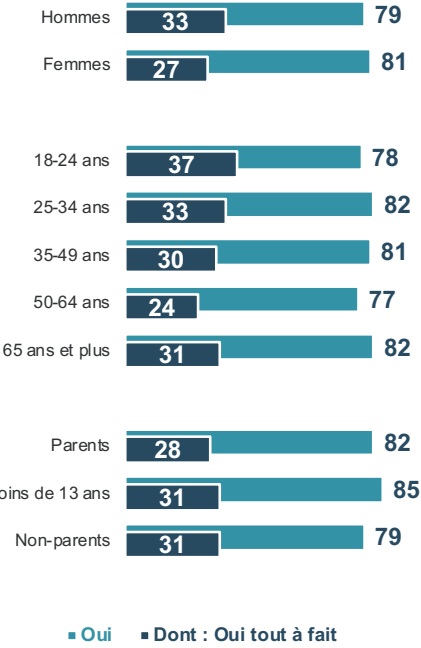
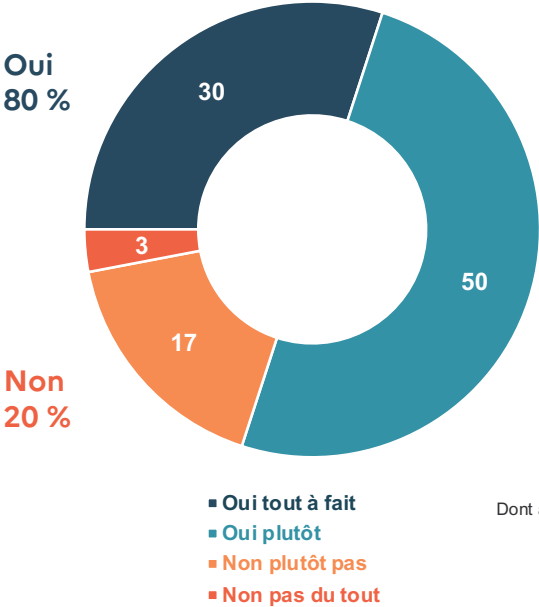
- À tous, en % -



8 Français sur 10 estiment qu'ils sauraient comment réagir s'ils étaient témoins ou au courant de violences sexuelles commises sur un enfant, 3 sur 10 l'affirment même de façon certaine

Si vous étiez témoin, ou étiez au courant, d'une violence sexuelle commise sur un enfant, sauriez-vous comment réagir (signalement, accompagnement, aides, etc.) ?

- À tous, en % -



p.9

Le temps de réponse aux questions de cette partie était limité à 30 secondes.

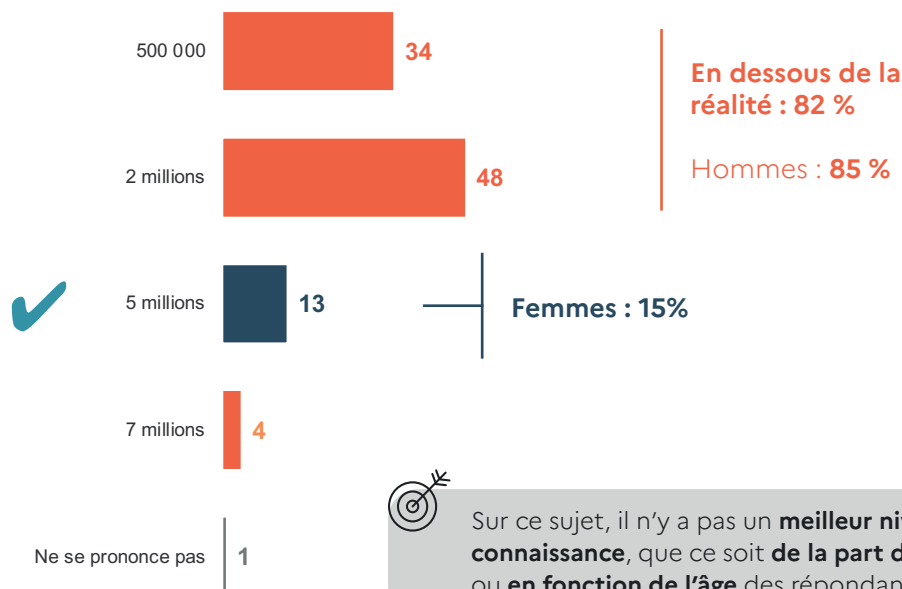
Dans les faits, les confusions sont nombreuses, attestant d'une connaissance partielle voire erronée des enjeux et tout particulièrement auprès de ceux qui ont le sentiment d'avoir un bon niveau de connaissance (les hommes, les parents et les moins de 35 ans).

Seulement une personne sur dix sait que 5 millions de Français ont été victimes de violences sexuelles lorsqu'ils étaient enfant, 8 sur 10 sous-estimant ce chiffre

Selon vous, à combien s'élève le nombre de Français qui ont été victimes de violences sexuelles lorsqu'ils étaient enfants ?

- À tous, en % -

p.10

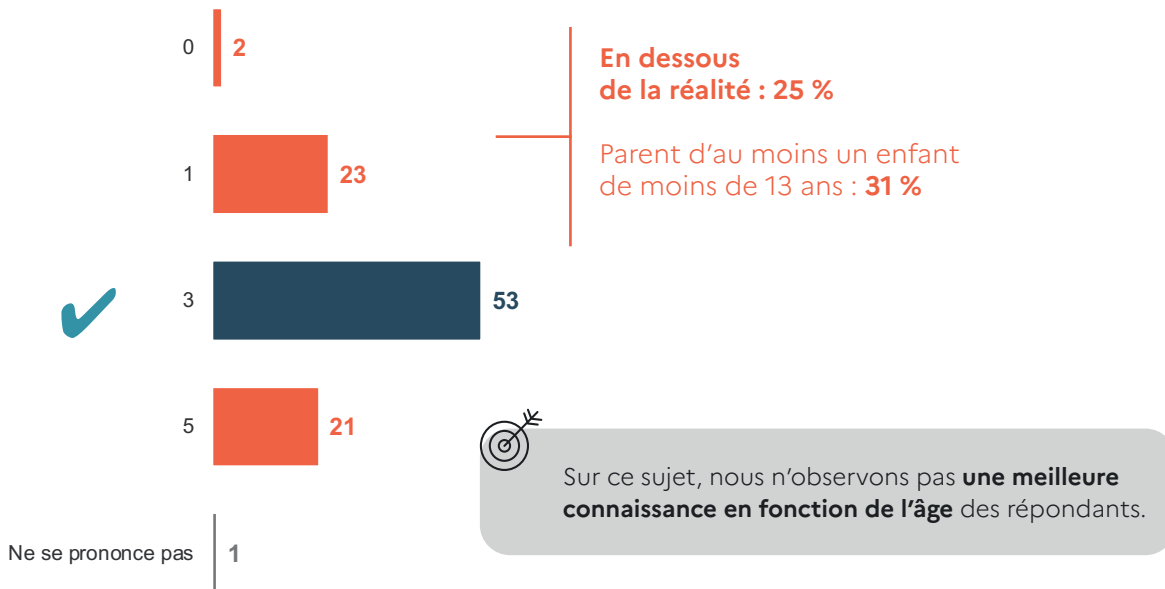


Note de lecture : La bonne réponse est présentée en bleu, les mauvaises réponses sont présentées en orange.

Une courte majorité de Français savent que sur une classe de 30 élèves, en moyenne 3 ont été (ou sont) victimes d'inceste, un quart d'entre eux sous-estiment cette réalité

Selon vous, au sein d'une classe de 30 élèves, combien ont été ou sont victimes d'inceste en France ?

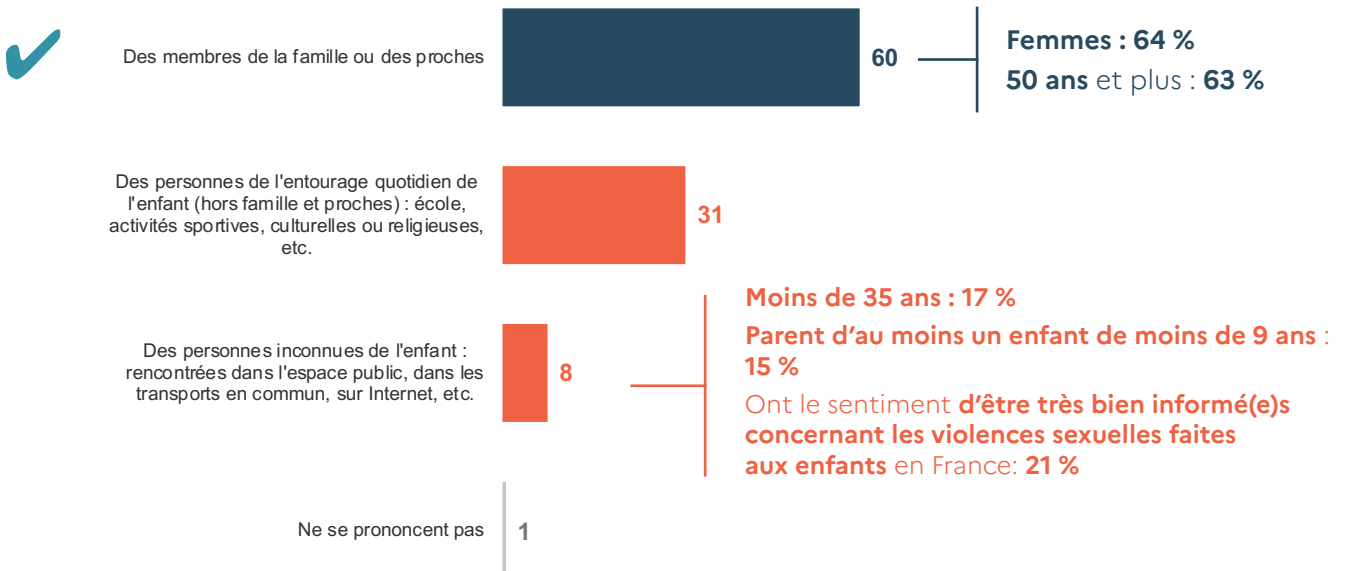
- À tous, en % -



6 Français sur 10 savent que les auteurs de violences sexuelles faites aux enfants sont, dans la plupart des cas, des membres de la famille ou des proches

Selon vous, dans la plupart des cas, les auteurs de violences sexuelles faites aux enfants sont ?

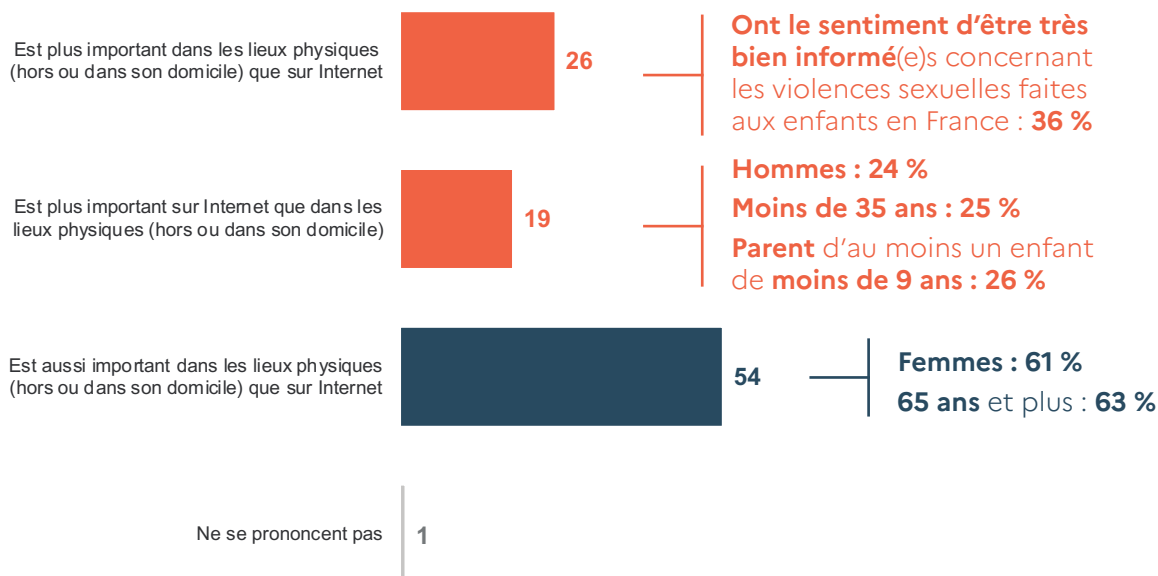
- À tous, en % -



Plus de la moitié des Français ont conscience que le risque d'être victime de violences sexuelles pour un enfant est aussi important en ligne que sur des lieux physiques. Pour un quart d'entre eux et jusqu'à un tiers se disant pourtant bien informés, les risques sont plus élevés dans les lieux physiques

Selon vous, le risque pour un enfant d'être victime de violences sexuelles ?

- À tous, en % -



Note de lecture : La bonne réponse est présentée en bleu, les mauvaises réponses sont présentées en orange.

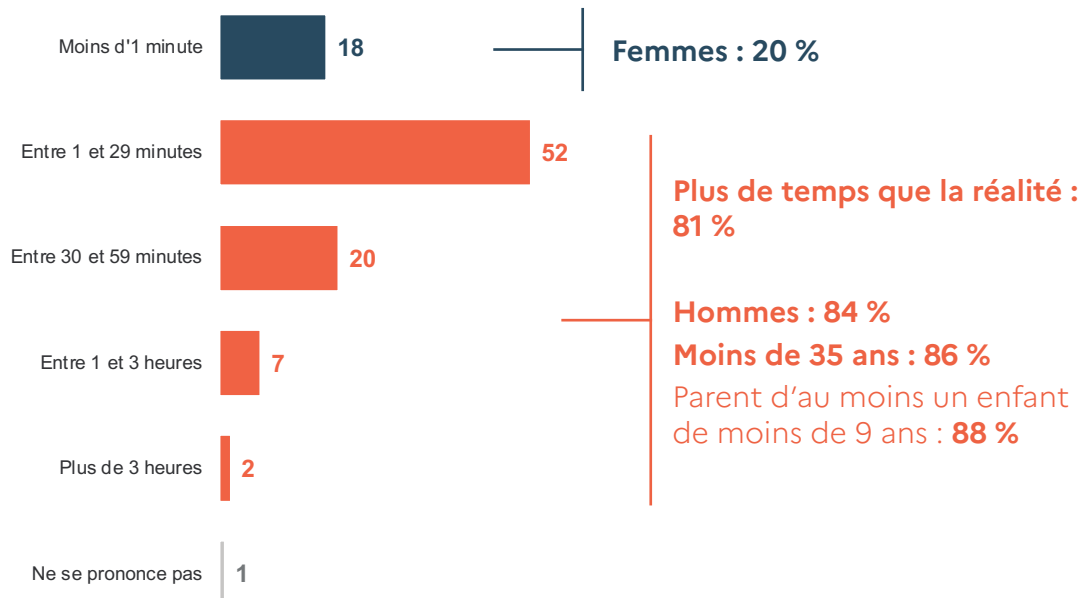
p.12



Moins d'un Français sur cinq a conscience qu'il s'écoule en moyenne moins d'une minute avant qu'un potentiel auteur de violences sexuelles ne contacte un enfant sur un site internet / une application permettant de dialoguer

Selon vous, lorsqu'un enfant utilise un site internet ou une application qui offre la possibilité de dialoguer avec d'autres personnes (réseaux sociaux, chats, forums, jeux vidéo, etc.), combien de temps s'écoule-t-il en moyenne avant qu'un potentiel auteur de violences sexuelles le contacte ?

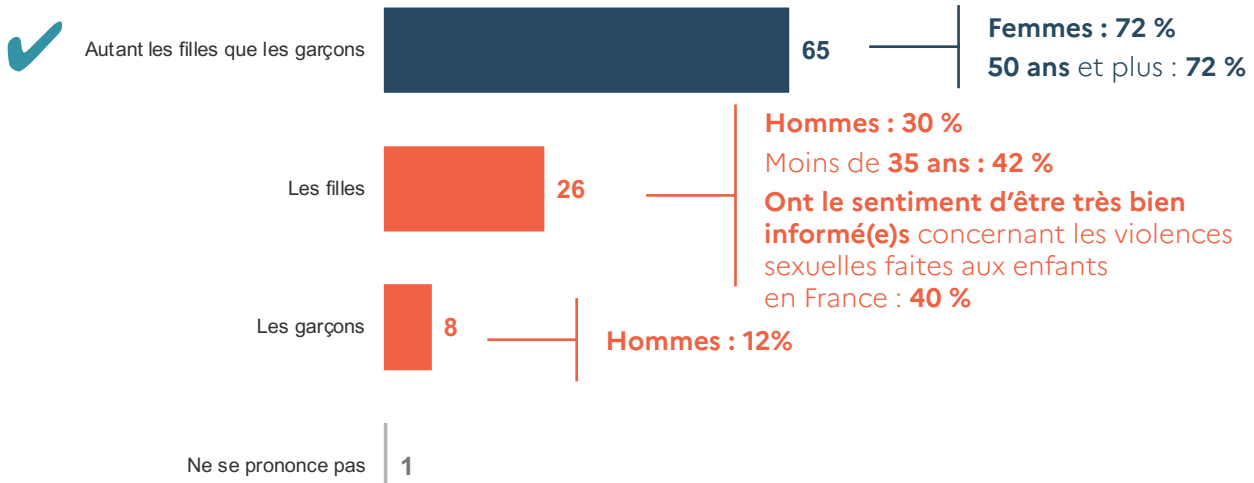
- À tous, en % -



La majorité des Français ont conscience que les filles sont tout autant concernées que les garçons par les violences sexuelles faites aux enfants sur Internet. L'idée toutefois que les filles seraient davantage exposées reste très répandue auprès des jeunes et parmi les personnes se déclarant bien informées sur le sujet

À votre avis, qui sont les plus concernés par les violences sexuelles faites aux enfants sur Internet ?

- À tous, en % -

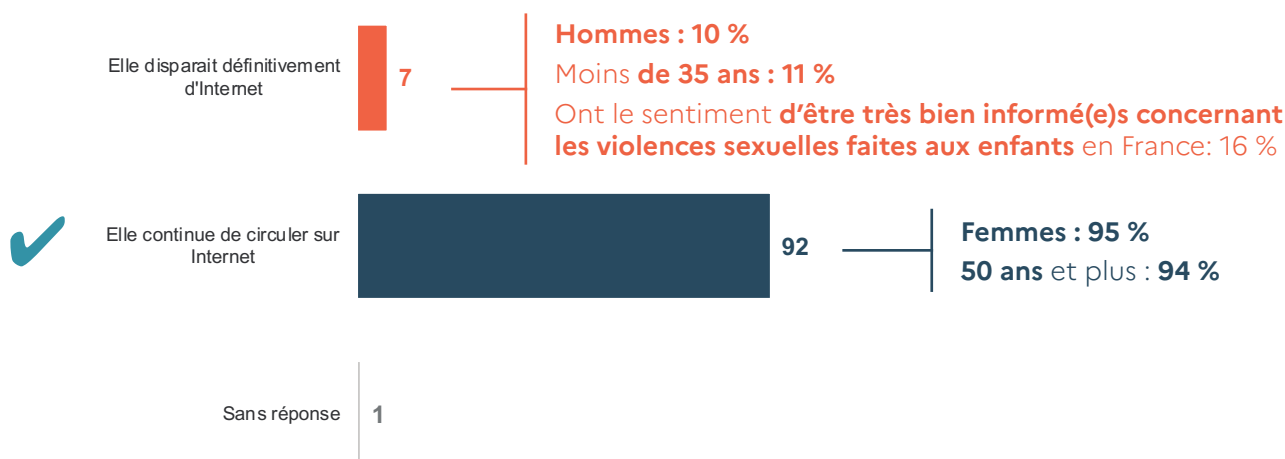


Note de lecture : La bonne réponse est présentée en bleu, les mauvaises réponses sont présentées en orange.

Plus de 9 Français sur 10 savent que supprimer une photographie d'un enfant sur Internet ne permet pas de la faire disparaître définitivement

Selon vous, si vous supprimez la photographie d'un enfant sur Internet ?

- À tous, en % -

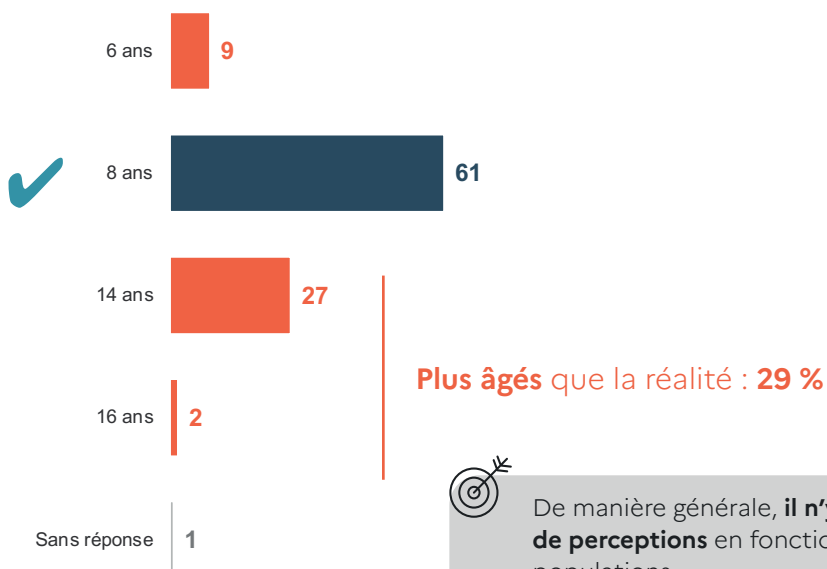


Note de lecture : La bonne réponse est présentée en bleu, les mauvaises réponses sont présentées en orange.

6 Français sur 10 savent que les enfants s'inscrivent en moyenne à 8 ans sur les réseaux sociaux. 29 % surestiment cette moyenne.

Selon vous, en moyenne, à partir de quel âge les enfants s'inscrivent-ils sur les réseaux sociaux en France ?

- À tous, en % -



PROJET ENFANT

La parole aux enfants et aux adolescents

Pour construire la politique de prévention de demain, ainsi que l'accompagnement et la prise en charge des victimes de violences sexuelles, la CIIVISE a fait le choix de donner la parole aux enfants et aux adolescents. Ce choix est exigeant : il appelle des précautions particulières pour que cette parole soit recueillie dans des conditions de sécurité maximale pour le mineur, qu'il n'y ait ni influence abusive, ni instrumentalisation.

Ce choix est nécessaire et respectueux du droit, puisque la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) reconnaît les enfants, de la naissance à dix-huit ans, comme des personnes à part entière, sujets de droits fondamentaux universels : civils, sociaux, politiques, économiques et culturels. Dans son article 12, cette Convention consacre un droit à la participation des enfants : *Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.* Cet article fait donc obligation aux États parties de prendre toutes dispositions pour que les opinions des enfants soient dûment recueillies et prises en compte dans toutes questions pouvant exercer une influence sur leur vie, sur le plan individuel comme sur le plan collectif : dans la famille, à l'école, dans les divers lieux d'accueil, dans leur communauté, au niveau politique local et national...

Pour la CIIVISE, il est d'autant plus important que la parole des enfants et adolescents soit entendue que dans les violences sexuelles, et encore plus dans l'inceste, c'est l'identité même de l'enfant, son statut de sujet qui pense et ressent par lui-même, qui sont niés. Ainsi, entendre les enfants et adolescents, c'est concrétiser le changement de société que la CIIVISE souhaite voir advenir. C'est, en quelque sorte, donner l'exemple de la place que doit occuper l'enfant. Une place d'acteur, dont la parole et l'expérience comptent.

En intégrant les mineurs et jeunes majeurs à ses travaux, la CIIVISE joue pleinement son rôle, répondant ainsi au plus près des besoins et attentes des victimes. Les participants de ces différents groupes apportent leur voix, enrichissant ainsi la réflexion.

Pour entendre les enfants et adolescents, la CIIVISE engage trois démarches : un recueil de

témoignages, des ateliers participatifs, et une démarche de co-construction.

1- Le recueil de témoignages

Fondé sur la conviction que les adolescents et jeunes majeurs victimes peuvent apporter des éclairages précieux sur l'accueil qui leur est proposé pendant leur parcours de victime, après la révélation des violences subies, le recueil de témoignages porte exclusivement sur les différentes étapes de ce parcours.

En partenariat avec le laboratoire de santé publique de l'université Sorbonne Paris Nord, sollicité pour son expertise sur les savoirs expérientiels, des entretiens seront réalisés avec une vingtaine de mineurs identifiés grâce au concours de partenaires acteurs de la protection de l'enfance : associations, services de l'aide sociale à l'enfance, établissements de la protection judiciaire de la jeunesse.

Les entretiens porteront uniquement sur le parcours, non sur les violences vécues.

Le projet fait l'objet d'une convention de recherche soumise à un comité d'éthique, qui permet d'en valider l'approche, notamment sur le plan du respect des droits de l'enfant.

Ce projet est piloté par Jeanne Deveze, doctorante en sociologie, membre de la CIIVISE et Thierry Baubet, pédo-psychiatre et co-directeur de la CIIVISE.

2- Les ateliers participatifs avec les enfants et adolescents

« Et si on te demandait à toi de faire le cours sur la prévention des violences sexuelles envers les enfants, tu penses que tu parlerais de quoi ? »

Les enfants et adolescents, même quand ils ne sont pas directement victimes, sont concernés par le sujet des violences sexuelles. Ils sont sur les réseaux sociaux, ils connaissent les débats de société sur ces questions, ils échangent avec leurs pairs. Ils sont aussi, parfois, destinataires de confidences. Et ils ont une expérience de la vie, de leur corps, de leurs relations sociales, de leurs relations avec leurs parents, qu'il est utile de recueillir pour accompagner tous ceux qui veulent penser la prévention avec le concours de leur vécu.

En lien avec des villes (Marseille, Le Mans, Saint-Denis...) et avec cinq Académies partenaires de l'Éducation nationale (Aix-Marseille, Nantes, Créteil, Lille et La Réunion) la CIIVISE va conduire des démarches participatives avec les enfants et les adolescents.

Avec des modalités qui dépendent de l'âge des participants, et en tenant compte de tout ce qui existe déjà dans chaque ville et dans chaque académie (des groupes, des initiatives, des jeunes élus...) la CIIVISE construira avec ses partenaires les lieux de parole et de réflexion partagée pour que les jeunes donnent leur avis sur la prévention de demain. Une prévention instruite de leurs réalités, de leurs questions, de leurs propositions. Ce projet est piloté par Solène Podevin-Favre, présidente de l'association Face à l'inceste et Frank Burbage, inspecteur général de l'Éducation nationale.

3- Le groupe miroir avec les adolescents

Les experts de la CIIVISE sont convaincus que travailler avec les adolescents sur un pied d'égalité ouvre la voie à une réflexion plus profonde et à des propositions plus justes face aux violences sexuelles et à l'inceste. Il ne s'agit pas de simples discussions ou de la collecte de témoignages. Ensemble, nous allons partager des observations, les analyser, et co-construire des propositions concrètes, proches des réalités vécues par les mineurs. C'est une démarche collaborative et ambitieuse, où chaque voix compte. En intégrant les mineurs et jeunes majeurs à ses travaux, la CIIVISE joue pleinement son rôle, répondant ainsi au plus près des besoins et attentes des victimes. Les participants du groupe miroir apportent leur voix, enrichissant ainsi la réflexion. Les questions qui seront explorées incluront, par exemple :

Comment mieux protéger les jeunes face à la pédocriminalité en ligne ?

Internet est devenu un espace majeur où se déroulent les violences sexuelles contre les enfants, à travers la diffusion de matériel pédopornographique, la pédocriminalité en ligne, l'exploitation sexuelle des mineurs et les deepfakes. Ces phénomènes complexes exigent des réponses innovantes et des stratégies de protection adaptées. Pour la CIIVISE, il est

crucial d'intégrer l'expertise des adolescents, particulièrement les 14-17 ans, qui sont les plus exposés et les plus à l'aise avec les outils numériques, afin de mieux comprendre et contrer ces dangers en ligne.

Comment les jeunes peuvent-ils contribuer à la protection de leurs pairs qui révèlent des violences sexuelles ?

De nombreuses victimes se tournent vers leurs amis proches pour chercher de l'aide, mais ces derniers ne disposent pas toujours des ressources ou des connaissances nécessaires pour les soutenir ou signaler ces situations aux autorités compétentes. Le groupe miroir proposera des solutions concrètes afin que ces jeunes, dépositaires de ces révélations, puissent protéger à la fois les victimes et eux-mêmes, en leur fournissant les outils adaptés pour réagir de manière appropriée.

Sur ces questions et d'autres, la CIIVISE constitue un groupe miroir pour laquelle les candidatures sont ouvertes du 16 septembre au 25 octobre 2024. Le groupe se réunira à partir de décembre 2024.

Le projet du groupe miroir CIIVISE est piloté par Grégory Dubois, psychologue responsable de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance du Nord et Samuel Comblez, psychologue, directeur général adjoint de l'association e-Enfance et directeur du 3018.

PRÉCONISATIONS

Suivi des 82 préconisations de la CIIVISE

p.19



Scannez le QR CODE

pour accéder au document

CIIVISE



Commission Indépendante
sur l'Inceste et les Violences
Sexuelles faites aux Enfants



Numéro d'appel CIIVISE
0805 802 804